

Les forts de La Fère, Laon et Soissons de 1874 à 1918

Le département de l'Aisne conserve dans son patrimoine immobilier militaire quelques beaux fleurons des fortifications construites sous l'égide du général Séré de Rivières dans le dernier quart du XIX^e siècle. Quelles origines peut-on trouver à ces forts ? Comment et avec quels moyens furent-ils construits ? Quelle fut leur utilité ? Voici quelques-unes des questions que l'on peut se poser.

D'une défaite à l'autre (1814-1877)

C'est dans la période 1814-1877 qu'il faut chercher les origines des forts construits autour de La Fère, Laon et Soissons.

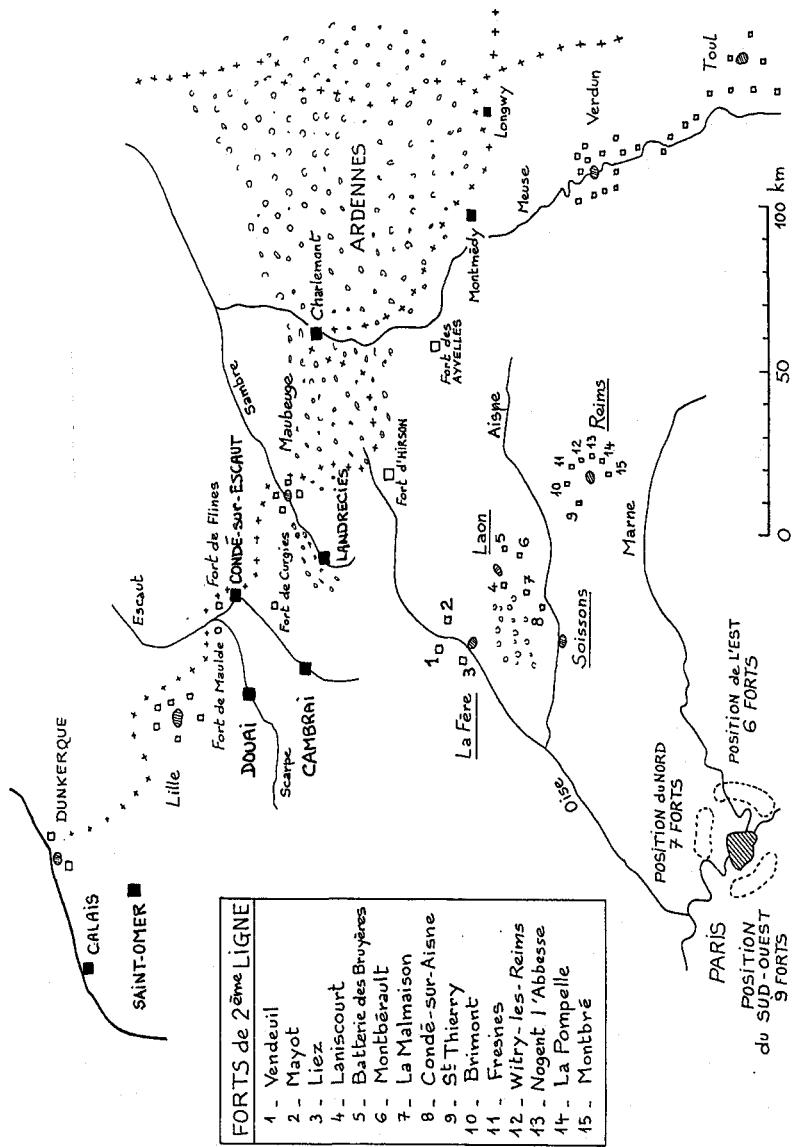
La guerre de 1870-1871 avait démontré l'inefficacité de la petite armée professionnelle et des places bastionnées sur lesquelles la France impériale comptait pour sa défense. Elle avait eu pour conséquence la perte de l'Alsace-Lorraine et l'isolement diplomatique de la France vaincue. Si les formes du nouveau gouvernement furent l'objet de discussions orageuses entre les parlementaires, un consensus s'établit rapidement sur les questions de défense nationale. Dès 1872, une réorganisation profonde de l'appareil militaire fut lancée. Le service militaire obligatoire et universel fut mis en place par la loi du 27 juillet 1872 pour fournir les effectifs d'une armée de masse capable de rivaliser avec l'armée allemande. Une fois les effectifs acquis, encore fallait-il prévoir leur organisation et leur utilisation. Un Conseil supérieur de la Guerre fut créé par décret du 27 juillet 1872 pour étudier tous les détails des effectifs, du matériel et de l'organisation des unités. Pour régler la mobilisation, la concentration et l'engagement des armées, un état-major permanent fut chargé de l'élaboration d'un plan. Enfin, un Comité de Défense fut organisé par décision présidentielle du 28 juillet 1872 pour réviser la défense des frontières.

S'inspirant des idées de son secrétaire, le général Séré de Rivières, le Comité adopta un système organisé en profondeur permettant d'appuyer la manœuvre des armées en campagne. En première ligne, deux « rideaux défensifs » de forts isolés furent tendus sur la frontière de l'Est entre les places d'appui de Verdun et Toul d'une part et d'Épinal et Belfort d'autre part. Sur la frontière du Nord, deux positions furent créées, l'une s'appuyant sur les inondations de Dunkerque, Bergues et Gravelines, l'autre sur celles du quadrilatère Douai, Condé-sur-Escaut, Maubeuge et Landrecies. Cette première ligne laissait des trouées entre les ensembles défensifs. C'était aux armées de campagne d'en jouer pour organiser des contre-offensives sur les flancs des armées ennemis empruntant ces espaces intentionnellement laissés

libres. Le Comité adopta le 2 août 1873 une deuxième ligne à mi-chemin entre Paris et les frontières du Nord-Est. Suivant le rebord de la « falaise de Champagne », elle devait se composer des places de Péronne, La Fère, Laon, Soissons, Reims, Épernay, Étoges, Sézanne, Nogent-sur-Seine et Montereau (fig. 1). Pourquoi le Comité avait-il adopté un arc de cercle défensif aussi tendu autour de Paris ?

On peut invoquer des raisons géographiques. Les campagnes militaires de 1814-1815 et de 1870-1871 se terminèrent sur un échec français sanctionné par des modifications des frontières du Nord-Est. Le traité de Paris du 20 novembre 1815 créa deux trouées en direction de Paris dans le système défensif de la frontière du Nord. La perte des places de Philippeville et Marienbourg ouvrit la trouée de Chimay à une invasion venue de Belgique et descendant la vallée de l’Oise. La cession de Bouillon permettait de rejoindre la vallée de l’Aisne par la trouée de Stenay. Le traité de Francfort en 1871 démantela la frontière de l’Est. Dès lors, une offensive allemande accédait à la vallée de la Marne par la trouée de Charmes en Lorraine. De plus, la perte de Thionville et Metz ouvrait un peu plus la trouée de Stenay. Enfin, la trouée de Belfort laissait le choix entre les vallées de la Seine et de l’Yonne. Ces cinq vallées traversaient ou longeaient la falaise de Brie aux points qui furent choisis pour ancrer la deuxième ligne, soit respectivement, La Fère, Soissons, Épernay, Nogent et Montereau. Géologiquement, on remarquera que ces places jalonnent la « côte » séparant les terrains du tertiaire inférieur du plateau de Brie s’étendant jusqu’à Paris, et ceux, marneux, du Crétacé supérieur de la « Champagne pouilleuse ».

Les forts adoptés en 1877 sont placés sur les plateaux cultivés et traversés par des vallées marécageuses ou inondables aux pentes raides et boisées. Le bord de la « falaise », lui aussi pentu et boisé, est précédé de buttes isolées comme celle de Laon. La position est éminemment défensive : les pénétrantes passent par les vallées inondables, alors que les rocades de la défense empruntent le sommet des plateaux. Les forts sont placés de manière à battre de leur artillerie les principales pénétrantes. Les forts de Liez, Vendeuil et Mayot construits au nord de La Fère constituent l’amorce d’une tête de pont sur les deux rives de l’Oise en contrôlant essentiellement le canal de Saint-Quentin, l’Oise et les plateaux. Laon est organisée en position fermée avec les batteries de Classon, de Morlot, de Saint-Vincent et de la citadelle. Laniscourt ferme le passage entre Laon et le plateau au sud-ouest. Bruyères interdit la plaine entre Laon et le plateau au sud-est. Montbérault maîtrise la route de Laon à Reims par le plateau et fait la liaison entre Bruyères et la Malmaison. La Malmaison contrôle le Chemin des Dames et la route de Maubeuge, mais il voit mal la vallée de l’Ailette dont la surveillance était confiée à une batterie annexe qui ne fut jamais construite. Condé-sur-Aisne interdit les vallées de l’Aisne et de la Vesle.



© Martin et Jean Barros - 1987.

Fig. 1 : Les forts Sévé de Rivière de la frontière du Nord
1874-1889.

Les raisons historiques ne sont pas moins importantes. Reportons-nous à la « campagne de France » de 1814 qui, tout en se terminant tragiquement pour nos armes, fut certainement une des plus brillantes de Napoléon sur le plan des mouvements effectués. Le 27 janvier 1814, les troupes françaises étaient en situation d'attente en deux masses. La première, de Nogent à Montereau, surveillait les vallées de la Seine et de l'Yonne. La seconde, sous le commandement direct de Napoléon, était groupée autour de Vitry, à cheval sur la Marne. Le 29 janvier, Napoléon put surprendre l'ennemi à Brienne, alors que celui-ci tentait le passage de l'Aube. Le 9 février, Napoléon, laissant les corps Oudinot et Victor en défensive de Nogent à Montereau, remonta vers le Nord pour couper en deux les troupes de Blücher étalées sur plus de 60 km entre La Ferté-sous-Jouarre et Vertus. Le 10 février, il écrasa le corps d'armée du général Olsufiew à Champaubert. Blücher se trouvait isolé de ses généraux. Napoléon, laissant face à ce dernier le corps du général Marmont autour d'Étoge pour couvrir ses arrières, se retourna vers l'ouest. Le 11 février, il battait les corps d'armées des généraux Yorck et Sacken à Montmirail. Les débris des corps Yorck et Sacken poursuivis par le maréchal Mortier passèrent l'Ourcq à Château-Thierry et se replièrent sur Soissons. Heureusement pour eux, le général Berruyer rendit Soissons le 14 février aux avant-gardes du général Winzingerode qui arrivaient du Nord. Yorck et Sacken passèrent l'Aisne et rejoignirent Blücher par Reims.

Ayant repoussé l'armée de Bohème à Montereau le 18 février, Napoléon se retourna de nouveau contre l'armée de Silésie. En effet, Blücher avait repris son avance poursuivant Mortier et Marmont qui faisaient jonction en arrière de l'Ourcq le 26. Par ailleurs, Mortier avait réoccupé Soissons le 19 février. Pris entre l'Ourcq et Napoléon qui remontait du sud, Blücher tenta de rejoindre Bülow et Winzingerode. Soissons lui barrait le passage de l'Aisne. Mais le nouveau commandant de Soissons, le général Moreau, rendit la place le 3 mars au matin à Winzingerode. Sauvé, Blücher passa l'Aisne à Soissons du 3 au 5 mars et concentra ses forces avec celles de Bülow venant de Vailly et de Winzingerode arrivant de Reims. Napoléon, furieux et sentant la victoire lui échapper, passa l'Aisne à Berry-au-Bac le 6. Voyant ses lignes de communication avec la frontière du Nord menacées, Blücher préféra retraiter sur Laon. Mais il laissa les corps de Woronzoff et Sacken sur le Chemin des Dames, de façon à accrocher le flanc gauche de Napoléon à Craonne le 7 mars. Les 9 et 10 mars, les Français ne purent déloger les Alliés de la position de Laon. Le 11, Napoléon retraite sur Soissons réoccupée par les Français le 8 mars. Par deux fois, la reddition de Soissons avait sauvé de l'écrasement une partie de l'armée de Silésie. La possession de Laon avait permis à Blücher de s'accrocher à une position naturellement forte, lui évitant de retraiter vers Saint-Quentin. La situation s'était renversée en 15 jours par le jeu des places fortes perdues ou conservées.

Les 5 et 6 septembre 1870, le 13^e corps d'armée du général Vinoy, en retraite depuis Sedan et Mézières, passa par les gares de Laon et Soissons avant de continuer vers Paris. Il était talonné par la IV^e Armée allemande à laquelle Laon se rendit le 9 septembre à la suite d'une simple démonstration de cavalerie et de la menace de brûler la ville par un bombardement. Voulant assurer le dégagement des voies ferrées nécessaires au ravitaillement du corps faisant le siège de Paris, les Allemands décidèrent de prendre Soissons. La place résista pendant 19 jours, avant de se rendre le 15 octobre. Des armées françaises se constituant en province pour venir secourir la place de Paris, la I^e Armée allemande (général Manteuffel) fut chargée de couvrir le siège face au Nord. Cette armée s'empara de La Fère, le 26 novembre et d'Amiens, le 28 novembre. Le 10 janvier 1871, la place de Péronne tombait à son tour aux mains des Allemands. S'appuyant sur ces places et profitant de la remise en état des chemins de fer par ses pionniers, le général Goeben, commandant la 1^e Armée, repoussa à Saint-Quentin le 19 janvier 1871, la dernière tentative de l'armée française du Nord commandée par le général Faidherbe.

Il y a aussi une raison technique. En 1870, les trois places de La Fère, Laon et Soissons possédaient une enceinte ou une citadelle. Ces fortifications étaient de tracé bastionné. L'enceinte de Soissons et la citadelle de Laon avaient été reconstruites entre 1825 et 1850. Laon bénéficiait d'une caserne voûtée à l'épreuve de la bombe et d'un magasin à poudre construits entre 1842 et 1847. Cependant, on comptait essentiellement sur le terrain pour la défense. Laon profitait d'une situation dominante connue depuis le Moyen Âge. Soissons et La Fère étaient entourées d'inondations. Mais entre 1858 et 1870, la technologie militaire fit un nouveau bond en avant avec les armes rayées. En 1858, la France se dota de son premier canon de campagne rayé tirant un obus cylindro-ogival et non plus un boulet sphérique. L'âme de la bouche à feu était rayée de manière à mettre en rotation l'obus par l'intermédiaire de tenons en zinc. Par cette rotation et sa forme, l'obus était stabilisé sur sa trajectoire. Le tir était plus précis et la portée pratique passait de 800 m à 2500 m. En 1866, le fusil rayé à chargement par la culasse fut adopté en France sous le nom de Chassepot. Sa portée pratique variait de 600 à 900 m selon le tireur. Les armées européennes suivirent la même évolution. L'artillerie pouvait donc bombarder une place sans s'approcher ou creuser des tranchées d'approche et des batteries de siège.

Le 9 septembre 1870, ce fut la menace d'un bombardement de la ville et la désertion d'une partie de la garnison travaillée par la population qui conduisirent à la reddition de Laon. Le général Théremain d'Hame estima que son artillerie était trop faible, sa garnison mal encadrée, les murs de la citadelle trop exposés et la ville trop proche pour accepter le duel avec l'artillerie allemande. À Soissons, le lieutenant-colonel De Noue décida de résister. La place fut investie par les Allemands le 28 septembre. Le 12 octobre, le bombardement commença.

Le 15, ce fut la reddition. De Noue avait appliqué le règlement. Il avait effectué des sorties avec son infanterie. Son artillerie avait répondu dans la mesure du possible aux batteries de siège allemandes. Mais une brèche dans la courtine entre les bastions 3 et 4 était praticable à l'assaut. Faute de magasins et d'abris voûtés et enterrés, il n'avait pu empêcher l'incendie des approvisionnements et d'une partie de la ville. Seule la construction d'ouvrages extérieurs, comme à Belfort sous la direction du colonel Denfert-Rochereau, lui aurait permis d'éloigner les batteries allemandes de leur cible. À Soissons comme à La Fère, les défenses avaient été écrasées de loin par l'artillerie de siège installée sur les hauteurs dominant la place.

Le premier projet proposé en 1872 par le général Cadart chercha donc à protéger les trois villes de l'artillerie de siège. Par exemple, Soissons devait être entourée de 9 forts ou batteries placés à une distance de 3 à 8 km. En 1873, un nouveau projet tenait mieux compte des possibilités du relief. La plupart des forts ne voyaient plus Soissons, mais ils contrôlaient la vallée de l'Aisne et les plateaux où l'artillerie de siège ennemie pourrait s'installer. Le projet de 1874 proposa l'occupation du bord du plateau au sud de Laon et de la Malmaison. La Fère devait recevoir sa couronne de forts. Le 28 février 1877, le Comité de Défense adopta enfin la répartition des forts autour de La Fère. Le 2 mars 1877, Laniscourt, Bruyères, Montbérault et la Malmaison furent adoptés autour de Laon. Un fort de liaison entre La Fère et Laon fut prévu au Mont-de-Joie en lisière de la forêt de Saint-Gobain. Des forts proposés autour de Soissons, seul Condé-sur-Aisne fut maintenu. Le 24 mai 1878, le Comité ajoutait le fort de Liez à La Fère.

Mais il y a enfin, et peut-être surtout, une raison stratégique. Les « rideaux » de la première ligne couvrent la mobilisation des armées françaises dans toute la France et leur concentration aux frontières du Nord-Est. Repoussant les faibles fractions du dispositif de couverture français, les armées allemandes se précipitent dans les trouées de Stenay et de Charmes, voire dans celle de Chimay si elles violent la neutralité belge. Les quatre places formant musoir de ces rideaux servent alors de pivot à la contre-offensive des armées françaises qui trouvent en elles une protection pour leur flanc le plus proche de l'ennemi. Si ces contre-offensives échouent, les armées françaises doivent retraiter au nord vers Maubeuge, au sud sur Langres, et au centre sur la falaise de Champagne.

L'approvisionnement et le déplacement des armées modernes nécessitent le contrôle des chemins de fer, seul moyen permettant le transport en masse des troupes, de leurs munitions et de leurs vivres. L'avance ennemie doit suivre le réseau de chemin de fer comme en 1870-1871. Les voies ferrées partant de Cologne, Metz, Strasbourg et Mulhouse et se dirigeant sur Paris passent par les places de première ligne de Maubeuge, Verdun, Toul et Belfort. Elles

sont interceptées sur la deuxième ligne à La Fère, Reims, Épernay et Nogent-sur-Seine. On mesure bien la volonté de contrôler les voies ferrées de manière, non pas à arrêter, mais à freiner, canaliser et même disloquer les mouvements de l'ennemi. De plus, la deuxième ligne contrôle la rocade arrière des voies ferrées des armées passant par Amiens, La Fère, Reims, Châlons et Langres. La Fère et Laon interdisent le contournement de la forêt de Saint-Gobain et l'accès au plateau de l'Ailette. Ce plateau est couvert au sud par les forts de Condé-sur-Aisne et de la Malmaison dont les canons battent respectivement les vallées de l'Aisne et de l'Ailette. Reims et Épernay, en contrôlant les vallées de la Vesle et de la Marne, empêchent l'encerclement du massif de la montagne de Reims. Une rocade de voies ferrées passant par Chauny, Soissons, Reims et Épernay permet le déplacement des troupes en arrière de la falaise de Champagne. Cette falaise constitue donc la ligne défense principale d'une position dont Paris est le réduit.

À ce rôle défensif, il faut ajouter une fonction contre-offensive. On aura remarqué que de simples destructions de voies ferrées, de viaducs ou de tunnels, auraient suffi au rôle défensif et moins coûteux en subsides et en hommes que des fortifications. Mais les fortifications présentent l'avantage d'interdire ces passages obligés, voies ferrées ou ponts, sans nécessiter leur destruction. Il y a donc dans les forts de la falaise de Champagne une volonté manifeste d'interdire l'obstacle tout en se réservant la possibilité d'en faire le franchissement sans travaux de pontage préalable révélateur d'une contre-offensive. La frontière du Nord, étant couverte par des inondations et la frontière de l'Est par les rideaux, les armées allemandes pouvaient déboucher par les trouées de Chimay et Stenay. De Maubeuge à Verdun, la frontière n'était surveillée que par les forts d'arrêt d'Hirson et des Ayvelles et les places de Rocroi, Givet et Montmédy. L'obstacle ne pouvait être accroché que sur la falaise de Champagne. Les deux armées d'invasion se trouvaient alors circonscrites dans un espace fermé par le cours de l'Oise, de Maubeuge à La Fère, la falaise de Champagne, de cette place à Épernay ou Nogent-sur-Seine, et les cours de la Marne ou de l'Aube, en direction de Toul ou de Langres. Elles avaient le choix entre tenter un assaut frontal contre la position de la falaise de Champagne ou tenter un contournement en passant l'Oise ou la Marne pour ensuite suivre les rives de ces deux cours d'eau. La Fère permettait de déboucher sur les deux rives de l'Oise. Reims offrait les mêmes facilités sur la Vesle. Dans le cas d'une attaque frontale, l'armée ennemie risquait une double contre-offensive de flanc débouchant de La Fère et d'Épernay. Dans l'hypothèse d'un débordement au nord, l'assaillant pouvait être surpris lors de son passage de l'Oise par les armées de Paris et du Nord débouchant de La Fère-Laon-Reims et de Maubeuge-Landrecies-Douai. L'Oise franchie, il laisserait ses lignes de communications sous la menace de l'armée du Nord retraitée sur ses bases, tandis que l'armée de

Paris continuerait de menacer son flanc gauche. Un débordement par le sud n'était guère plus facile, car il fallait traverser successivement la Marne, la Seine et l'Yonne en prêtant les flancs à des contre-offensives probables venant des armées rassemblées autour de Paris et de Langres. Ces armées bénéficiaient de la liberté de passage sur les deux rives de ces cours d'eau offerte par les « têtes de pont » d'Épernay, Nogent et Montereau. Dans les trois cas, l'assaillant était pris de flanc et en flagrant délit de passage d'un obstacle naturel, relief ou cours d'eau. Tous les stratégies du XIX^e siècle indiquaient que c'était la pire situation pour une armée, car le passage d'un obstacle impliquait la désorganisation de l'ordre de combat. Comme on peut le voir une stratégie défensive générale n'interdisait pas des offensives tactiques ! On notera l'appui réciproque des armées de campagne, élément mobile de la défense, et des obstacles naturels renforcés par la fortification, élément statique.

Lors de la séance du 2 mars 1877, Séré de Rivières résuma devant le Comité de Défense le rôle de la deuxième ligne : « Il a été admis que la falaise de Champagne serait organisée défensivement et que les places de La Fère, Laon, Reims, Nogent et Montereau constituaient, en arrière d'elles, de vastes espaces fortifiés dans lesquels nos armées battues pourraient se retirer pour se refaire, de façon à engager de nouvelles séries d'opérations... Si notre armée, poursuivie par un ennemi qui a la supériorité des forces et l'élan du succès, ne trouve pas sur sa route un point derrière lequel elle puisse s'abriter, elle sera exposée à tomber dans le plus grand désordre. Il a fallu chercher à arrêter cette poursuite et c'est ce qui a conduit à organiser la falaise de Champagne... Si notre armée battue venait à se grouper autour d'une place, on reverrait Metz et ses conséquences fatales ». L'armée campée dans la forêt de Saint-Gobain, sur le plateau de l'Ailette et dans la forêt de la montagne de Reims, est approvisionnée depuis Paris par le chemin de fer. « Les magasins des troupes opérant dans le massif La Fère-Laon-Soissons sont à Paris. Les trains chargés d'approvisionnements arriveront sans rompre charge et il n'y aura pas à créer de grands dépôts dans la région ». La deuxième ligne constitue donc ce que Séré de Rivières nomme une « halte » : « système passif vivifié par l'armée lorsqu'elle opère dans son voisinage... où il n'y a ni campement, ni magasins, ni garnisons puissantes pour y disputer le terrain en avant des ouvrages ».

Réalisation de la deuxième ligne (1877-1885)

La répartition des forts ayant été adoptée par le Comité de Défense les 28 février et 2 mars 1877, les études sont lancées en avril 1877 pour Montbérault, Laniscourt, Bruyères et Mayot. Liez et Vendeuil suivent en mars 1878. Les études de Condé et la Malmaison avaient été lancées dès janvier 1877 et celles du plateau de Laon dès mars 1875, avant l'adoption officielle par le Comité. Les projets définitifs sont acceptés entre septembre 1877 (plateau de Laon) et août

1879 (Laniscourt). Les travaux commencent dès septembre 1877 aux forts de Condé et de Mayot. À Condé, le décret d'utilité publique n'est même pas encore officiel. Les chantiers s'ouvrent en 1878 pour la Malmaison, Montbérault, Bruyères et Vendeuil et en 1879 pour Laniscourt et Liez. Tous les chantiers se terminèrent en 1881 et 1882 pour le gros œuvre. Le coût total des travaux est difficilement évaluable. Les prévisions de 1880 et quelques rares comptes permettent d'avancer 5,7 millions de francs pour La Fère, 2,1 millions pour Laon et 3,8 millions pour la Malmaison et Condé. Mais un total de 13 à 15 millions de francs est plus probable.

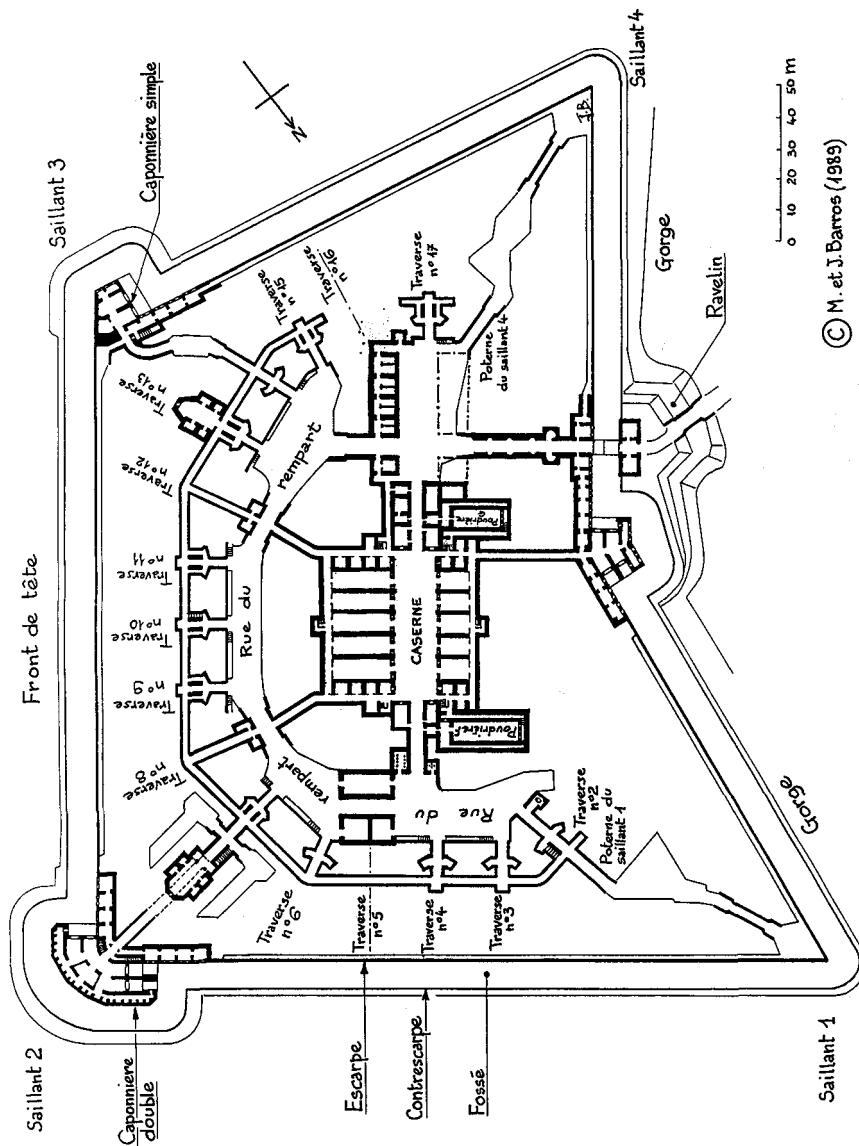
Chaque chantier est confié à un officier du génie, généralement un capitaine, chargé de contrôler la conformité des travaux exécutés par l'entrepreneur adjudicataire. Cet officier est sous le contrôle du chef du génie. L'entrepreneur doit fournir le personnel, de 40 à 100 ouvriers à Laniscourt, et les matériaux de construction en fonction du cahier des charges défini par le génie. Lors de l'adjudication, il a dû présenter un dépôt de garantie et un cautionnement. Cela n'empêche pas certain chantier de changer d'entrepreneur. Ainsi l'entreprise Dollot cède le fort de Condé à l'entrepreneur Fortier en octobre 1881. L'entrepreneur doit suivre le plan définitif de construction adopté par le ministre, mais des modifications ne sont pas exclues. Ces modifications au tracé adopté sont limitées par l'avancement des travaux. Le 30 octobre 1879, le chef du génie fit savoir qu'il n'était plus possible de modifier la répartition des locaux de l'artillerie adoptée en mai pour Condé-sur-Aisne, car « les locaux de l'artillerie étant semés au milieu des autres constructions, on a été forcé de les mener de front avec les locaux avoisinants, sous peine d'arriver à l'hiver avec des brèches béantes, des chapes incomplètes et d'arrêter les mouvements de terre, tandis qu'il était recommandé de donner le plus tôt possible à l'ensemble une forme défensive ». Les travaux furent entachés d'accidents matériels et humains. Les plus fréquents furent ceux liés à une mauvaise stabilité des terrains. En 1880, les contrescarpes des forêts de Vendeuil et Liez s'écroulèrent en plusieurs points. Les voûtes des casernes trop rapidement chargées de remblais se fissurèrent dans les forts de La Fère. Dans la caserne de Montbérault, les voûtes durent être reprises en sous-œuvre par des arceaux en briques. Les rares accidents humains sont dus au non-respect des règles de construction par des entrepreneurs poussant leurs ouvriers à la faute. En juillet 1880, cinq ouvriers furent blessés dans l'effondrement d'un plancher trop vite décintré de la caserne de Vendeuil. En août 1883, toujours à Vendeuil, un terrassier mourut enseveli dans une sape mal étayée.

Tous les forts respectent le même schéma général défini par une commission ayant étudié en 1874 les effets de l'artillerie sur les forts de Paris en 1870-1871. Le tracé bastionné est abandonné au profit du tracé polygonal. Dans

ce dernier, la crête du rempart d'artillerie est tracée en fonction des directions lointaines à battre par l'artillerie et non en fonction de la défense rapprochée ou du fossé. Les deux actions, lointaines et rapprochées, et les organes qui en sont chargés sont nettement séparés. Les organes vitaux de garnison et de stockage sont concentrés dans la caserne entourée du massif central assurant une protection de 5 à 8 m de terre. Les organes de combat sont organisés en deux couronnes concentriques dévolues l'une à l'action lointaine avec le rempart, l'autre à la défense rapprochée avec le fossé. De ces trois ensembles, seul le plus périphérique est véritablement creusé dans le terrain naturel. Les deux autres dominent ce dernier en ne présentant aux regards et obus ennemis que des remblais donnant aux forts cet aspect terrassé caractéristique des ouvrages modèle 1874. Comparés à ceux de Paris ou de la première ligne, les forts de la deuxième ligne sont plus petits, moins armés et de garnison plus faible. Le fort de Saint-Cyr à Paris concentre 88 canons et 1488 hommes pour un coût de 4,9 millions de francs. En face, la Malmaison atteint 36 canons et 804 hommes pour une dépense de 2 millions de francs. En fait, construits à partir de 1877, les forts de l'Aisne sont tous du modèle à massif central et batterie basse. Ils n'ont qu'une seule crête de feu et leur caserne ne dépasse pas deux niveaux de casemates.

Cependant, on notera un certain nombre de différences dans le tracé en fonction des crédits, des missions et de la situation. Les premiers construits (Condé, la Malmaison et Mayot) sont plus grands et mieux armés, avec une abondance de locaux de service, des traverses à deux niveaux, des gaines de rempart et des caponnières largement dimensionnées. Avec la restriction des crédits à partir de 1879, on dut limiter l'ampleur des locaux. Les missions jouent un grand rôle. Laniscourt est le réduit d'une position de batteries existantes ou à bâtir à la mobilisation. Ses magasins sont dimensionnés à la mesure des besoins des batteries et non de son armement réduit aux nécessités de sa défense rapprochée. Fort d'interdiction à la confluence de la Vesle et de l'Aisne, Condé a un rempart tracé pour battre ces deux vallées et flanquer le fort de la Malmaison. N'étant pas prévu pour battre la route de Laon, sa gorge est particulièrement exposée. Dans un fort détaché de place comme Vendeuil, on a pu limiter les locaux de la caserne et même les ouvrir sur la gorge en direction de La Fère. À l'inverse, la Malmaison, isolé sur son plateau, a dû être tracé pour une défense tous azimuts avec rempart d'artillerie sur quatre côtés (fig. 2 et 3).

Les matériaux sont locaux. Les forts de Laon sont en moellons, alors que ceux de La Fère sont en briques. Les moellons sont tirés des fossés (Laniscourt et Bruyères) ou de carrières proches (Condé et Montbérault) de façon à limiter les frais de transport. Pour le fort de Liez, le génie commanda 800 000 briques fabriquées sur place ou dans les usines de Chauny. Les maçonneries sont faites au



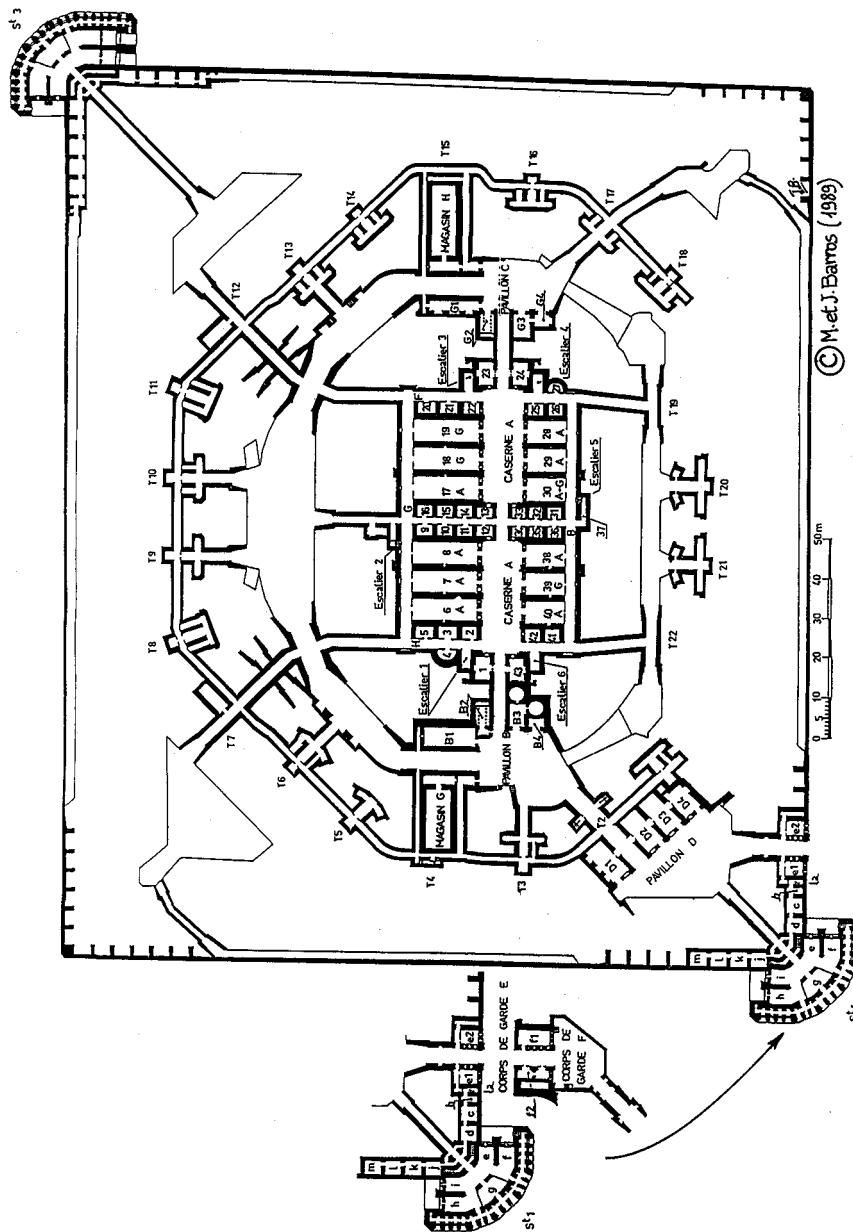


Fig. 3 : Fort de la Malmaison.

mortier de chaux. Les voûtes font 0,8 m d'épaisseur et sont couvertes de 2 à 3 m de terre. Les murs font un mètre d'épaisseur. Les magasins à poudre font exception avec des voûtes d'un mètre, des piédroits de 1,2 mètre et une couverture de terre atteignant 4 à 5 mètres. Les remblais du rempart et de la caserne sont équilibrés par les déblais des fossés.

L'entrée des forts est protégée par un ravelin de terre muni d'un parapet et parfois d'un corps de garde (Condé, la Malmaison, Vendeuil, Mayot et Liez). Le fossé est franchi sur un pont dormant doublé d'un pont à bascule par en dessous (fig. 4). Le couloir d'entrée est fermé par une porte ou une grille défendue par un corps de garde crénelé. Particularité du fort de Condé, une large meurtrièr à fusil, sorte d'assommoir moderne, a été ménagée dans la voûte du couloir d'entrée. La caserne des officiers est généralement construite près du débouché de cette entrée pour des raisons de surveillance. Les officiers, une vingtaine à Condé, sont logés seul ou par deux dans de petites chambres dont l'ameublement se réduit à un lit, une table, une petite armoire et une chaise.



Fig. 4 : Réduit de Laniscourt, entrée et caponnière de défense (*cliché Martin Barros*).

La troupe et les sous-officiers sont logés dans la caserne principale située au centre du fort. La caserne est généralement organisée sur une cour fermée. À Vendeuil, fort faisant partie d'une place fermée, la caserne a pu être ouverte sur le fossé de gorge du fort. À Bruyères, satellite du fort de Montbérault, la caserne n'a qu'une seule façade, mais défilée par un parapet de terre. En fonction du

nombre de locaux nécessaires, la caserne est sur un (Laniscourt, Montbérault et Bruyères) ou deux niveaux (Condé, la Malmaison, Mayot) (fig. 5 et 6). Les casemates font uniformément 6 mètres de large, mais la longueur varie de 9 à 18 mètres. Un couloir périphérique et des escaliers assurent une circulation intérieure plus sûre que par la cour. L'éclairage se fait par les fenêtres en façade et des cheminées d'aération munies de panneaux carrelés. Des lampes à huile ou pétrole enfermées dans des cages vitrées sont aussi prévues. La ventilation naturelle est améliorée par un système de tirage forcé par dépression, utilisant des cheminées d'évacuation et des prises d'air en façade sur cour. Pour des raisons de facilité d'accès, le rez-de-chaussée est occupé par les locaux techniques (cuisine, boulangerie) et surtout les magasins (artillerie, génie et intendance). Les fours permettent de produire de 200 à 350 rations de pain, d'où un ou deux fours par fort. La place prise par les magasins est importante (127 m² pour l'artillerie et 490 m² pour l'intendance à Condé), car il faut pouvoir réparer l'armement et nourrir les hommes pendant 6 mois en cas de siège. De même l'approvisionnement en eau est assuré par des puits (87 m de profondeur à Condé) ou des citernes (160 m³ à Laniscourt) alimentées par les eaux de drainage des terres entourant la caserne. Pour en améliorer l'éclairage et la ventilation, les chambres pour les hommes et les sous-officiers (600 hommes et 38 sous-officiers à Condé), mais aussi l'infirmerie, ont été placées à l'étage de la caserne. La contenance des chambres varie de 28 à 68 hommes. Le mobilier se résume à des tabourets et des lits à étage pour quatre hommes avec tablette rabattable, ratelier d'armes et planche à bagages.



Fig. 5 : Réduit de Laniscourt, cour de la caserne (*cliché Martin Barros*).



Fig. 6 : Fort de Condé-sur-Aisne, cour de la caserne (*cliché Martin Barros*).

L'armement est disposé sur les plates-formes du rempart. Chaque plate-forme prévue pour une pièce d'artillerie est protégée par une traverse en terre sur chaque côté et par un parapet de 8 mètres d'épaisseur et 2 mètres de haut face à

l'ennemi. Des gaines, appelées bras de traverse, font la jonction entre la plate-forme et l'abri maçonné à l'intérieur de la traverse (fig. 7). À Condé, la Malmaison et Mayot, les abris de traverse sont à deux niveaux (fig. 8). Certaines traverses dites enracinées se prolongent jusqu'au massif central de la caserne par-dessus la rue du rempart qui fait le tour complet ou partiel du fort en arrière du rempart. Les forts les plus importants (Mayot, la Malmaison et Condé) sont munis d'une gaine reliant les rez-de-chaussée des traverses en passant dans le rempart. On a ainsi une double circulation, à l'air libre par la rue du rempart et protégée par les gaines venant de la caserne et se prolongeant par celle du rempart. Même en cas de bombardement, on peut donc circuler et transporter des munitions en toute sécurité. L'armement de sûreté mis en place en permanence dans les forts fut installé à partir de 1882. En 1885, l'armement prévu à la mobilisation pour Condé-sur-Aisne était de 4 canons de 155 long, 4 de 155 court, 4 de 120 long, plus 11 canons Reffye de 7 et 5 canons-revolvers pour la défense rapprochée ou des fossés. Le complet des stocks de munitions de mobilisation ne semble avoir jamais été atteint.

L'importance de la mission d'interdiction des vallées de l'Aisne et de la Vesle par le fort de Condé amena la construction de deux casemates cuirassées dans ce fort. Il s'agit des casemates n° 2 et 3 d'une série de 10 mise au point en 1878 par la commission de Gâvres sous la direction du commandant Mougin. L'ordre d'étude fut donné le 13 mars 1878 et le projet définitif adopté le 1^{er} septembre 1878. Entre septembre 1879 et février 1881, on établit les



Fig. 7 : Fort de Condé-sur-Aisne, rue du rempart et traverses 8, 9 et 10 (*cliché Martin Barros*).



Fig. 8 : Fort de Mayot, façade de la traverse Q (*cliché Martin Barros*).

maçonneries. Le transport des 118 tonnes de cuirassements en fonte dure et autres éléments nécessita le renforcement de huit kilomètres de routes et l'utilisation d'une locomotive routière et d'un fardier. En février et mai 1881, les cuirassements furent posés au moyen de vérins hydrauliques et scellés au plomb. Les deux casemates furent remises à l'artillerie en novembre 1881. Chaque casemate est protégée par quatre plaques de toiture de 10 tonnes et 15 à 25 cm

d'épaisseur et une plaque de sabord de 22,7 tonnes pour une épaisseur maximum de 60 cm. Le sabord permettant le tir du canon est fermé par un verrou de 7,5 tonnes mis en équilibre par un contrepoids et une suspension à chaînes activée à la main grâce à un jeu de roues, de pignons et de renvois d'angle (fig. 9 et 10). Le canon de 155 mm long modèle 1877 est placé dans un affût



Fig. 9 : Fort de Condé-sur-Aisne, vue extérieure de la plaque de sabord et du verrou de la casemate Mougin du saillant 2 (*cliché Martin Barros*).

composé de deux flasques reliées par des entretoises. Le canon repose sur un système parallélogrammique et les coussinets d'une pompe hydraulique permettant le pointage en site. Le pointage en direction se fait par le déplacement latéral du châssis portant l'affût le long d'une chaîne (fig. 10).

Les poudres sont stockées dans les magasins à poudre principaux, conformes à l'instruction du 27 mars 1878. De 6 mètres de large et 4,8 mètres de haut, leur longueur variable permet de stocker de 14 tonnes (Bruyères) à 100 tonnes (Saint-Vincent à Laon) en caisses de 50 kg. Une galerie périphérique, deux caveaux surmontés d'un double plancher de chêne et deux cheminées de ventilation assurent l'assainissement. La sécurité est obtenue grâce à un vestibule d'entrée avec deux portes successives à trois serrures et trois lanternes à pétrole installées dans un local spécial derrière de fortes vitres (fig. 11). Des abris pour les munitions journalières (1860 coups à Condé) sont prévus dans une partie des traverses. Les projectiles vides sont stockés dans les magasins latéraux au rez-de-chaussée des traverses, voire le long des murs de la rue du rempart et des couloirs. Les poudres nécessaires à la journée de combat sont sorties des magasins principaux et placés dans les dépôts de poudre de consommation. Le chargement des gargousses et le chargement des projectiles se fait au rez-de-chaussée des traverses dans des ateliers de 3 m sur 2,5 m placés au fond des traverses. Huit artificiers suffisent dans chaque atelier. Gargousses et projectiles chargés sont stockés dans des magasins latéraux des traverses. La partie centrale des traverses reste réservée au matériel et aux hommes.

Aux saillants du fort, des places d'armes sont organisées pour l'infanterie tirant sur le glacis entourant le fort. Il est aussi possible de faire tirer des boîtes à mitraille par les canons du rempart. Mais la défense rapprochée est surtout assurée par l'obstacle du fossé de 8 à 10 mètres de large battu par les feux fichants de l'escarpe semi-détachée et rasants des caponnières. Chaque caponnière possède un magasin à munitions et un ou deux flancs en fonction du nombre de fossé à battre. Chaque flanc est constitué de deux casemates pour un canon de 12 - culasse tirant un obus ou une boîte à mitraille de 12 kg ou pour un canon-revolver modèle 1879 tirant à la vitesse de 30 coups par minute des cartouches de 25 balles sphériques. Un fossé-diamant interdit l'approche des embrasures de tir et permet de recueillir les terres et maçonneries qui, en chutant, viendraient empêcher le tir. La défense propre de la caponnière est assurée par une galerie de fusillade de tête et des galeries de flanquement latérales équipées de créneaux horizontaux ou de pied (fig. 12). Les caponnières du fort de Condé, dont les flancs sont tournés vers le plateau dominant au nord, sont munies de visières protégeant les embrasures contre les projectiles prenant d'enfilade le fossé. Le danger est tel que les visières ont même été prolongées au-dessus du fossé diamant. Lorsque le fossé est assez court, on s'est contenté d'une caponnière à

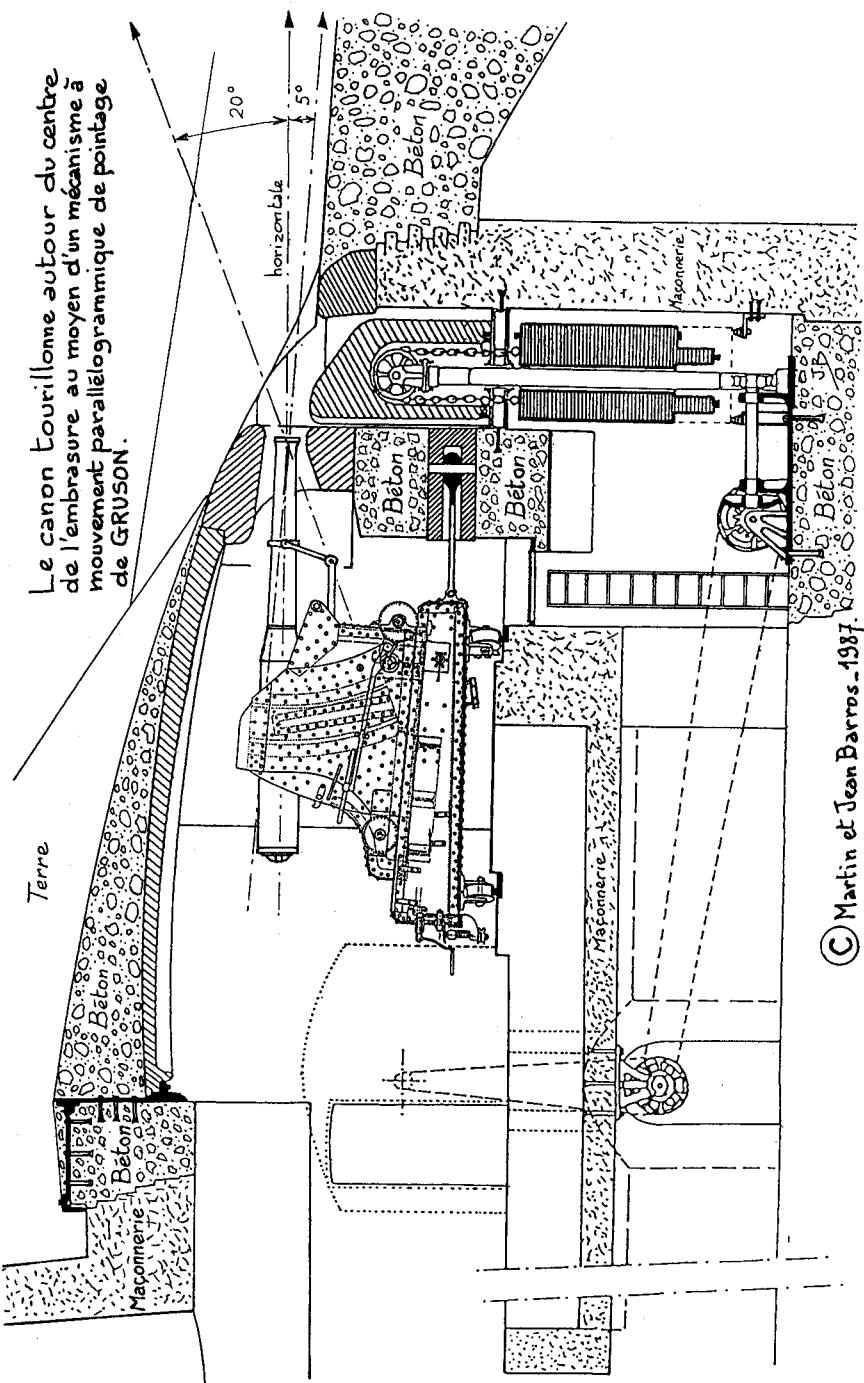


Fig. 10 : Fort de Condé-sur-Aisne, casemate cuirassée. Système Mougin avec affut modèle 1883 pour canon de 155 long de Bange.

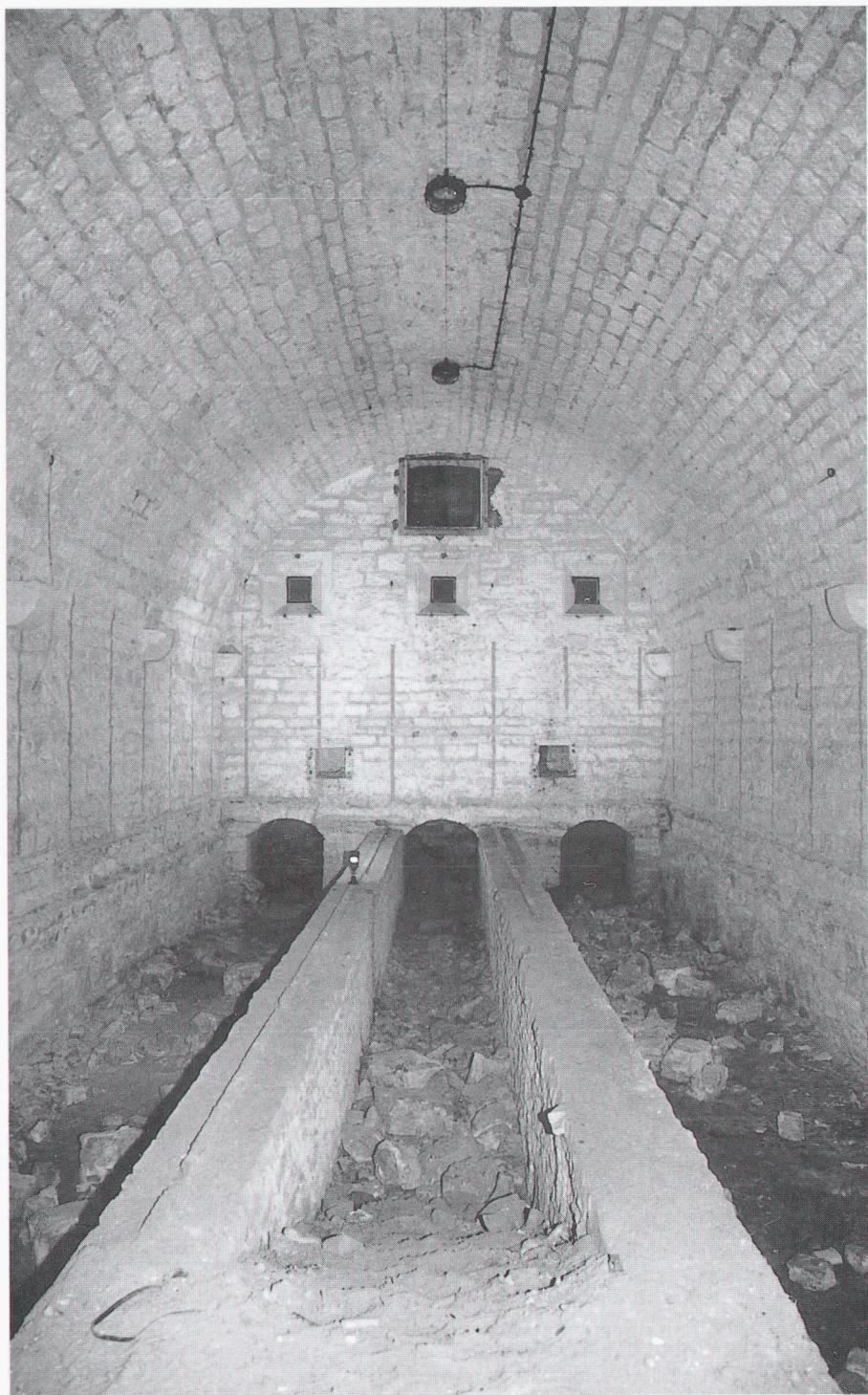


Fig. 11 : Réduit de Laniscourt, intérieur du magasin à poudre (*cliché Martin Barros*).

une seule casemate par flanc, comme au réduit de Laniscourt. À la batterie de Bruyères, les caponnières ont même fait place à des coffres d'escarpe dont les créneaux sont aménagés uniquement pour le tir au fusil. Dans ces derniers ouvrages, l'escarpe est attachée au massif du rempart sur toute sa face interne et donc sans créneaux. Face à l'escarpe, la contrescarpe est composée d'arceaux en décharge sur des piédroits noyés dans les terres. Ce système de voûtes permet de creuser des galeries de mine entre les piédroits sans risquer la désorganisation de la crête du glacis. À Laniscourt et Bruyères, on s'est contenté d'un simple plaquage de maçonneries, le fossé étant creusé dans le calcaire.

La loi du 10 août 1853 imposait des zones de servitudes autour des fortifications. Dessiner un polygone non constructible dans des champs autour de la Malmaison ou de Montbérault ne posait pas de problèmes. Mais sur les plateaux de Laon et au-dessus du village de Condé, l'armée heurtait de front les intérêts civils. Par avis du 30 mai 1884, le Comité des Fortifications décida que « pour ménager les intérêts civils, on admettrait un polygone exceptionnel englobant la totalité des constructions du village de Condé situées en 1^{re} et 2^e zones de servitudes et renfermant de vastes espaces pour les besoins ultérieurs. Ce polygone serait soumis au régime de la 2^e zone des places de 2^e série ». Or Condé avait été classé dans la 1^{re} série des places de guerre par la loi du 29 décembre 1881. Le classement du polygone en 2^e zone de la 2^e série permettait de construire sans limite, à condition de détruire sur réquisition en cas de guerre. Les relations entre autorités civiles et militaires ne furent pas toujours aussi cordiales. Le 30 décembre 1884, le Comité dut se résoudre à n'avoir qu'une seule zone de servitudes de 250 mètres autour de Laon, car la commune s'était opposée farouchement à la rétrocession de l'enceinte à l'armée.

En 1882, le Comité de Défense, réorganisé par le décret du 26 novembre 1881, révisa les projets adoptés en 1878. L'idée d'une deuxième ligne présentant un barrage de feux presque continu de La Fère à Soissons et de Reims à Épernay fut abandonnée. On revint à un système de places. Il fut décidé de conserver Laon en état, et de fermer les couronnes de forts détachés entamées autour de La Fère et Reims. Le fort prévu à la lisière nord-est de la forêt de Saint-Gobain pour faire la liaison entre La Fère et Laon fut supprimé. Il en fut de même du projet de liaison entre Reims et Épernay à travers le couvert de la Montagne de Reims. Les projets de places ou de forts d'arrêt adoptés en 1878 pour Péronne, Épernay, Nogent et Montereau étaient abandonnés. Les projets pour La Fère furent réduits au minimum, bien que maintenus.

La deuxième ligne était réduite à un arc de cercle de La Fère à Reims. La liaison avec la Somme et le contrôle des vallées de la Marne, de la Seine et de l'Yonne s'évanouissaient. Les leçons de 1814 retournaient dans les brumes de l'histoire. Dans le même temps, le plan III de concentration des armées françaises

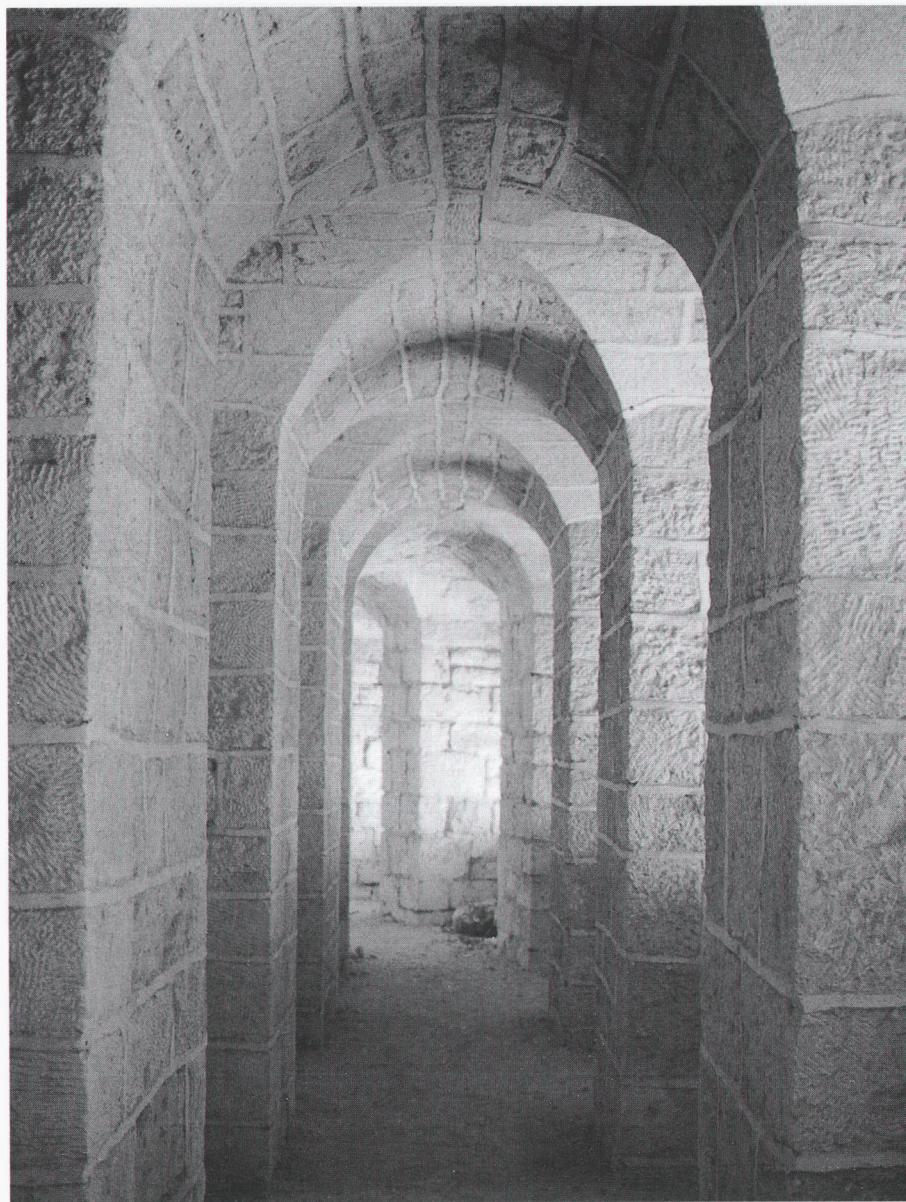


Fig. 12 : Fort de Condé-sur-Aisne, couloir de fusillade de tête de la caponnière double
(cliché Martin Barros).

en cas de guerre adopté en 1882 abandonnait l'hypothèse de la concentration d'une armée sur la frontière du Nord. En 1883, le plan VI centra le dispositif français dans une position offensive face à la trouée de Charmes. Il ne fut plus question d'une contre-offensive appuyée sur la deuxième ligne. Seule une armée de réserve était provisoirement maintenue au début de la mobilisation autour de Reims.

De fait, si des projets furent bien présentés pour Reims et La Fère, la plupart furent ajournés d'année en année faute de crédits et de véritable volonté d'aboutir au sommet. Le 8 juin 1885, les projets pour La Fère étaient ajournés en bloc. Seuls les forts de La Pompelle et de Fresnes furent construits à Reims de 1883 à 1885. Le grand élan de 1874 s'était épuisé.

Les résultats d'un choix malheureux (1886-1918)

À partir de 1886, la deuxième ligne va devenir un vaste terrain d'expériences pour le génie. Ce choix avait le double avantage de ne pas gêner les travaux des forts de l'Est et de limiter les déplacements des officiers de la direction du génie au ministère. Le fort de la Malmaison fut le cadre de la première de ces expériences. En 1883, le chimiste Vieille mit au point une poudre chimique dite « colloïdale », dont la combustion avait l'avantage sur la poudre minérale dite « noire » d'être régulière et sans fumée. La portée et la précision du tir s'en trouvaient améliorées. En 1884, Eugène Turpin, un chimiste autodidacte, trouva le moyen de charger les obus avec un explosif chimique qui fut baptisé « mélinite » en France. Cet explosif, à quantité égale, dégageait une énergie destructrice huit à dix fois supérieure à celle de la poudre noire. Dans le même temps, la sidérurgie avait fait des progrès substantiels dans la chimie des alliages. Le Creusot produisait depuis 1882 des obus à parois minces qui, à poids égal, contenaient plus d'explosifs et présentaient des formes allongées plus aérodynamiques. Enfin, les études entreprises sur les obus à balles et les fusées à double effet (percutant et fusant) depuis 1865 aboutissaient. Pour tester ces progrès techniques, on décida des essais.

Les essais menés sur le fort de la Malmaison du 11 août au 27 octobre 1886 permirent de tirer 171 obus allongés à parois minces et grande contenance. On posa aussi 47 pétards chargés de 5 à 32 kg de mélinite. Les obus chargés en mélinite et tirés par un canon court de 155 mm ou un mortier de 220 mm pesaient 43 et 112 kg. Les résultats apparurent catastrophiques : les voûtes d'un mètre de maçonnerie, couvertes de 3 à 5 mètres de terre, s'effondraient, les murs d'escarpe étaient détruits par de simples pétards déposés au moment de l'assaut, les blindages des ouvertures étaient soufflés par les gaz des explosions, les obus de 220 mm formaient des entonnoirs de 6 m de diamètre dans les terres et les éclats balayaient les plates-formes de tir du rempart. Cinq obus touchèrent les façades de la caserne. Le 17 septembre, un obus de 220 mm (n° 54) fit s'effondrer la voûte du magasin à poudre sud sur 3,5 m de diamètre. Un autre (n° 87) creva celle du vestibule du magasin nord. Les forts construits depuis 1874 ne résistaient pas aux nouveaux explosifs chimiques et aux obus allongés. Les dégâts causés par ces expériences furent partiellement réparés.

Militaires et parlementaires crurent d'abord à la faillite générale de la fortification. En 1908, une nouvelle série d'essais effectués sur le fort Saint-Antoine démontra que les résultats de la Malmaison avaient été faussés. En effet, les terrassements mal damés du fort étaient constitués de terres argileuses tirées des déblais du fossé. Ce type de terrain très plastique présente la particularité de se laisser pénétrer par le projectile, puis de se refermer partiellement derrière lui, formant ainsi une chambre de mine des plus efficaces lors de l'explosion. La poussée à vide des gaz de l'explosion joue alors au maximum contre les voûtes. De plus le chantier de la Malmaison avait été entaché de malfaçons aboutissant au remplacement de l'entrepreneur au cours des travaux. Les maçonneries n'étaient peut-être pas de la meilleure qualité. Enfin, si on regarde de près les plans des procès-verbaux d'expériences, on s'aperçoit que seules quatre plates-formes à canon du rempart étaient détruites.

Une fois les esprits calmés, on commença à réfléchir. Dès mars 1887, le ministre lança de nouvelles études pour l'amélioration des places. Face à la mélange, on généralisa l'emploi du béton déjà utilisé pour les soubassements et les voûtes des tourelles et casemates Mougin et de certains forts de Lyon et de Grenoble dès 1879. La poudre propulsive sans fumée permettait aux batteries de siège à tir indirect de se camoufler. Mais elle permettait aussi de tirer sous cuirassement sans risquer l'enfumement rapide. Plus intéressant encore avec cette poudre à combustion régulière, la mise au point d'armes à tir automatique et rapide (canon à tir rapide, mitrailleuse) devenait possible. Une seule arme automatique protégée sous cuirassement allait pouvoir remplacer une crête entière de canons sur plates-formes ou de fusiliers.

En attendant ces perfectionnements coûteux, le Comité de Défense adopta la dispersion de l'artillerie des forts dans des batteries extérieures approvisionnées par des magasins-cavernes et défendues par des ouvrages d'infanterie en terre et des défenses accessoires. La défense rapprochée des forts était améliorée par des réseaux de barbelés et le maintien de quelques pièces légères sur leur rempart. Les chefferies se mirent aussitôt à l'étude de nouveaux plans de défense. Un plan de défense fut établi pour La Fère le 24 octobre 1889 et transmis au ministre. Il prévoyait la construction de 3 forts, 7 ouvrages et 74 batteries. Des projets de magasins-cavernes furent dessinés pour chaque fort isolé de Laon et pour chacun des secteurs de défense des places de Reims et La Fère. En 1888, deux de ces magasins furent commencés dans la place de Reims sur les pentes des ouvrages de Berru et Nogent. Deux autres magasins suivirent en 1889-1892 dans celle de La Fère. Mais le renforcement des forts fut ajourné.

La nécessaire modernisation de l'équipement des armées de campagne entre 1886 et 1900 provoqua la diminution des crédits consacrés à la fortification. Proportionnellement répartis jusqu'en 1892, ces crédits furent ensuite concentrés sur les quatre places de l'Est, pivots et bases logistiques des armées françaises

tenant l'offensive en Lorraine. La mission de la fortification était ramenée à la seule protection de la mobilisation et de la concentration. Un changement s'était opéré dans les orientations stratégiques de l'état-major français. À partir du plan VI de concentration des armées françaises (1883), l'état-major commença à envisager une action contre-offensive sur la première ligne, voire sur la frontière même. À partir de 1887, les zones de concentration des armées françaises furent reportées en avant dans une position plus offensive. Les plans de concentration VII (1884) à XIII (1895) prévoyaient cependant une armée de réserve entre Reims et Châlons dans le cadre d'un échelonnement en profondeur des armées amalgamant unités d'active et de réserve. L'alliance défensive avec les Russes permit d'espérer voir les Allemands partagés entre deux fronts. La loi du 4 mars 1897 renforçait les effectifs de guerre des régiments sans augmenter ceux du temps de paix. Aussi, en 1898, le plan XIV fut-il résolument offensif. L'armée française s'établirait en carré face à l'Est où l'on espérait obtenir un succès décisif, même si les Allemands tentaient de passer par la Belgique. La défense de la frontière du Nord étant abandonnée, on estimait que l'armée belge, appuyée sur les places-fortes de Liège et Namur, tiendrait suffisamment longtemps. Seul, un groupe de 4 divisions de réserve était maintenu autour de Reims.

Dans ce cadre offensif, seules les places de première ligne intéressaient encore l'état-major. Le Conseil supérieur de la Guerre abandonna les projets de forts sur la deuxième ligne. En novembre 1888, les projets de forts sur la Montagne de Reims furent définitivement abandonnés. Dans son avis du 21 septembre 1888, la sous-commission du Conseil supérieur de la Guerre avait demandé le maintien de la position La Fère-Laon-Reims. Mais le 21 septembre 1889, le ministre annonça que Laon était « une position d'appui pour les armées et non une place-forte ». Les forts de Laon n'étaient donc plus comptés que comme un « groupement d'ouvrages isolés » comme il fut spécifié en 1894. Une décision semblable fut prise pour Reims le 24 septembre 1890. Le 9 novembre 1893, l'état-major décida que les projets étudiés depuis 1889 pour La Fère étaient abandonnés. La place restait ouverte avec ses trois forts et sa vieille enceinte bastionnée. En cas de mobilisation, on envisagerait la construction d'ouvrages et de batteries en terre.

Tous les travaux d'amélioration furent arrêtés. Or depuis les circulaires sur la réorganisation de la défense des places de 1887-1888, on considérait que, pour conserver à une place la possibilité de résister aux nouveaux « obus-torpilles », il fallait soit mettre sous cuirasse l'artillerie des forts, soit la disséminer en batteries dans les intervalles. Le cuirassement et le bétonnage des forts de La Fère et Laon n'étaient pas envisagés. Laisser les places de La Fère et Reims ouvertes interdisait la seconde solution, car les batteries seraient prises à revers dès que la place, abandonnée par l'armée de campagne, serait tournée par l'ennemi. En arrêtant tous les travaux de modernisation dans les places de la deuxième ligne, le ministre avait signé l'arrêt de mort de celle-ci.

La décision ministérielle du 25 avril 1899 confia le choix des places à déclasser à la Haute Commission des Places Fortes. Son rapport transformé en projet de la loi sur le classement des places classait La Fère et Laon dans « les ouvrages qui ne seraient ni armés, ni approvisionnés, ni pourvus d'une garnison de défense désignée dès le temps de paix ». Mais une campagne de presse, guidée par quelques vieux officiers du génie, fit abandonner le projet devant le Sénat. Cependant, le ministre appliqua le projet non adopté en jouant sur la répartition des crédits échappant au pouvoir parlementaire.

Pendant ce temps, la deuxième ligne continuait de servir de terrain d'exercices. En 1894, une série d'essais fut décidée pour quantifier les effets de la poudre noire et de la mélinite. Cette fois-ci, ce ne sont plus des obus ou des charges posées, mais des fourneaux de mines que le fort de la Malmaison dut affronter. Les essais eurent lieu du 26 au 30 octobre 1894. Une dizaine de fourneaux furent faits au-dessus des magasins à poudre, de la descente à la caponnière sud et au dessus de divers locaux ou passages de la caserne. Deux fourneaux chargés de 80 et 50 kg de poudre noire placés à un mètre de la voûte dans le massif du magasin à poudre nord causèrent de simples lézardes dans cette voûte. À l'inverse, une charge de 100 kg de mélinite placée dans les mêmes conditions au-dessus du magasin à poudre sud provoqua l'effondrement de la voûte près de la porte de ce magasin. Des charges de 60, 70 et 80 kg de mélinite eurent le même effet sur les voûtes de deux casemates de la caserne. La mélinite était donc tout à fait à même de remplacer la poudre noire dans les dispositifs de destruction des ponts et des tunnels routiers ou de chemins de fer. En 1899, le ministère de la guerre avait décidé d'arrêter les exercices annuels de guerre des mines. Mais suite au siège de Port-Arthur, lors de la guerre russo-japonaise de 1905, il fut décidé de reprendre les exercices. Comme lors des essais de 1886 et 1894, on utilisa des forts de deuxième ligne. C'est ainsi que le fort de Vendeuil fut le cadre des exercices de 1910. Les exercices suivants eurent lieu au fort de Montbérault en 1911, au fort de Witry en 1912 et au fort de Brimont en 1913.

Les plans XVI (1911) et XVII (1914) mis au point sous la direction de Joffre étaient des plans d'attente. Les armées étaient massées en cordon sur toute la frontière de Mézières à Belfort. Les réserves de deuxième ligne furent réduites. Une seule division de réserve était maintenue à Reims pendant les premiers jours de mobilisation. Derrière la 5^e armée française concentrée autour de Rethel, il n'y avait plus rien. Joffre, conscient du mouvement allemand par la Belgique, avait décidé de lancer par la Lorraine et la Sarre une vaste contre-offensive sur le flanc sud de l'aile marchante allemande. C'était améliorer le principe de Séré de Rivières, car on portait les opérations chez l'ennemi au lieu de l'attendre derrière les rideaux. Mais c'était aussi plus risqué, car Joffre, contrairement à Séré, ne couvrait pas ses flancs par les rideaux fortifiés et ne prévoyait pas de deuxième ligne en cas d'échec à la frontière.

Alors que les places de Dunkerque, Lille et Maubeuge restaient seules sur la frontière du Nord en 1912, le ministère obtint par la loi du 17 juillet 1912 le déclassement des corps de place de Laon et de La Fère, et des forts de Condé-sur-Aisne et de la Malmaison. Les forts de la falaise de Champagne devenaient de simples ouvrages isolés, ce que ne leur permettaient ni leur constitution, ni leur armement. Cependant, seul le décret d'application pour le corps de place de Laon fut pris le 28 avril 1914.

Depuis 1896, les forts avaient été progressivement vidés de leur matériel et de leur armement. En 1903, la place de La Fère, les forts de Laon et celui de Condé-sur-Aisne étaient armés respectivement de 94, 59 et 21 canons, soit un total de 174 pièces d'artillerie, à comparer aux 649 pièces prévues par la commission de 1880. Le coup de grâce fut donné en 1913, lorsque l'état-major décida de puiser dans l'artillerie lourde des places de deuxième ligne pour constituer une artillerie lourde pour les armées de campagne. Cette solution transitoire fut sans réelle valeur, car les canons de 120 et 155 mm du système De Bange ne pouvaient rivaliser en vitesse de tir et de déplacement avec les obusiers allemands de nouvelle génération. Les forts de Liez et Condé furent désarmés totalement en 1913. En 1914, l'armement de mobilisation était de 59 canons avec 300 coups chacun à Reims, de 26 canons de 90 mm à La Fère et de 22 du même modèle à Laon. La deuxième ligne se réduisait donc à des ouvrages sous-armés et sans défense extérieure possible faute de garnison suffisante. La sanction de cette politique d'abandon ne se fit pas attendre.

Le 31 août 1914, la II^e Armée allemande (général von Bülow) s'arrêta une journée devant la place de La Fère qu'elle croyait défendue. La 5^e armée française (général Lanrezac) en profita pour prendre de la distance. Le 1^{er} septembre 1914, la poursuite reprit vers la Marne. La II^e Armée franchit l'Aisne et la Vesle entre Soissons et Jonchery. Son 7^e corps d'armée passa entre Soissons et le fort de Condé évacué par les Français. Les quelques canons de 90 mm installés sur les remparts des forts firent de beaux trophées pour l'ennemi. De l'abandon avant la guerre avait découlé l'impossibilité d'organiser une position d'arrêt en août 1914.

Le 12 septembre, la I^e Armée allemande, en retraite, repassa l'Aisne. Son 3^e corps occupa le secteur Margival-Condé-Aizy. Le 13 septembre 1914, le 2^e corps britannique (général Smith-Dorien) dut construire des ponts à Vailly et Sainte-Marguerite, car les ponts de Vailly, Condé-sur-Aisne et Missy étaient détruits. À sa gauche, le 3^e corps britannique (général Paltene) utilisa le pont de Venizel, mais il resta bloqué sur les pentes de Crouy. Le 14 septembre, le 1^{er} corps (général Haig) britannique passa à Bourg-et-Comin. À 6 heures, les trois corps anglais prenaient l'offensive sur les pentes au nord de l'Aisne. Mais ils restèrent bloqués sur la ligne Cerny-Chavonne-Vailly. Le 15 septembre, la 5^e division du 2^e corps resta coincée sur les pentes du fort de Condé par la 5^e division du 3^e corps (général von Lochow) de la I^e Armée allemande. Le 3^e corps allemand tenait la

crête entre Condé et Ostel. Les Britanniques du 2^e corps durent s'enterrer entre Missy et Bucy-le-Long. Le 24 septembre, Missy restait à la 5^e division anglaise, malgré un bombardement lourd et une forte attaque allemande. Le 7 octobre, le 2^e corps anglais était relevé par la 55^e division de la 6^e armée française (général Maunoury) entre Crouy et la Vesle. Les Allemands tenaient maintenant solidement la position occupée par les forts. Il ne la lâchèrent plus jusqu'en 1917.

Début mars 1917, les Allemands se replièrent entre Soissons et Arras. Le fort de Condé leur servit de pivot sud de manœuvre. À la fin de l'opération, le fort se retrouvait en saillant dans les lignes françaises. Le 16 avril 1917, les combats eurent lieu au nord et à l'est du plateau du fort de Condé-sur-Aisne. La 6^e armée avait sagement décidé de prendre le fort en pince plutôt que d'attaquer frontalement les défenses du plateau. Au nord, sa 2^e division d'infanterie coloniale (général Sadorge), appartenant au 1^{er} corps d'armée colonial (général Berdoulat), s'empara du village de Laffaux. À l'est, c'est la 127^e division (général d'Anselme) du 6^e corps (général de Mitry) qui prit l'offensive sur la ligne Chavonne-Soupir-Ostel. Une poche commença à se dessiner avec le fort au fond. Le 18 avril, les flancs de la poche se rapprochèrent. À l'est, Vailly fut pris par les troupes françaises. Le 11^e corps de la VII^e Armée allemande évacua le plateau du fort de Condé pour éviter l'encerclement. Le fort fut miné, mais une partie des mines n'explosa pas. Seule la moitié sud de la caserne fut détruite. À 17 heures, la 193^e traversait l'Aisne au pied du fort, sur ordre de la 2^e division d'infanterie coloniale. À 23 heures, deux reconnaissances du 301^e régiment d'infanterie territorial, appartenant à la 193^e brigade d'infanterie territoriale, constatèrent que le fort était inoccupé et s'installèrent sur le plateau. Des prisonniers signalèrent que le fort était miné. Le 19 avril, la 5^e compagnie du 301^e R.I.T. occupa le village de Condé à 5 heures et le village de Celles à 12 heures. La 3^e compagnie s'installa dans les tranchées allemandes au nord du fort qui fut entouré de barbelés pour en interdire l'accès. Le 19 au soir, le front allait de Laffaux à Vailly en passant par la ferme de Chimy. Le 20 avril au soir, les Allemands avaient rectifié leurs lignes qui passaient par Nanteuil, Sancy et Jouy.

Du 21 au 26 avril, les assauts français ne repoussèrent que faiblement les troupes allemandes qui s'accrochaient désormais au terrain. L'opération d'encerclement du fort montée par la 6^e armée avait donc parfaitement fonctionné. En comparaison, l'assaut lancé à la même date directement sur les pentes du fort de Brimont au nord de Reims avait échoué.

Le 17 octobre 1917, la préparation d'artillerie de la bataille de la Malmaison commença. Le fort reçut 70 obus de 400 mm, 250 de 270 mm et 500 de 240 mm du 20 au 22. Face au fort, les troupes de la 38^e division (général Guyot des Salins) du 11^e corps se mirent en place. Le 23 octobre à 5 h 15, le 3^e bataillon (Giraud) du 4^e Zouaves s'élançait malgré un intense barrage de l'artillerie allemande. Il s'empara du fort à 6 heures, pendant que le 4^e bataillon l'encerclait

avec la 2^e batterie de chars (capitaine Murat) de l'A.S. 12 assurant la couverture de l'opération. À 9 h 15, l'avance française reprit en direction de Chavignon occupé à 11 h 45. Les généraux Pershing (commandant du Corps expéditionnaire américain) et Franchet d'Espérey (commandant le Groupe des Armées françaises du Nord) observèrent l'attaque depuis le fort de Condé où ils restèrent déjeuner. L'opération combinée artillerie-infanterie-chars avait donné d'excellents résultats, grâce à une organisation sérieuse du plan d'engagement des unités avec répartition par bataillon des objectifs bien délimités.

Le 27 mai 1918 à 3 h 40, la VII^e Armée allemande (général von Boehn) attaqua sur l'Ailette et le Chemin des Dames tenus par la 6^e armée française (général Duchène). Le 137^e régiment d'infanterie (lieutenant-colonel Gauthier) appartenant à la 21^e division perdit le fort de la Malmaison vers 6 h 30. Le 16^e groupe de bataillons de chasseurs à pied, appartenant à la 74^e division, fut mis en place à 15 heures pour défendre le plateau du fort de Condé. Un premier assaut allemand fut repoussé entre Quincy et Margival à 18 heures. Le 28 mai, un fort bombardement allemand débuta à 5 heures. Le fort de Condé fut évacué. L'attaque allemande s'infiltra à 7 h 30 par le ravin de Nanteuil-la-Fosse. Entre 12 et 13 heures, les 50^e et 71^e bataillons de chasseurs à pied, placés de chaque côté du fort, furent bousculés et débordés par les troupes d'assaut allemandes. De 14 heures à 19 heures, les chasseurs rescapés passèrent l'Aisne à la nage, sur des radeaux ou sur les restes des ponts détruits dans la matinée. Un tiers de leurs effectifs atteignit la rive gauche. Les armées françaises retraitèrent vers la Marne.

Le 18 juillet, elles reprenaient l'offensive et remontaient vers l'Aisne. Le 28 août, la 12^e division, appartenant au 20^e Corps (général Berdoulat) de la 10^e armée française (général Mangin), vint border l'Aisne, dont les ponts avaient été détruits par la VII^e Armée allemande en retraite. Le 4 septembre à 14 heures, une compagnie du 54^e régiment d'infanterie passa l'Aisne et s'empara de la Ferme de la Biza. Le lendemain, le 54^e R.I. occupa le village de Missy à 4 h 45. Le 7, il s'empara du fort de Condé. Il fit 10 prisonniers et récupéra une mitrailleuse. Du 8 au 27 septembre, les Allemands résistèrent sur la ligne Vailly-Fermes de Colombe et de Mennejean-Moulin de Laffaux. Le 28 septembre à 11 h 15, une forte patrouille (capitaine Chauzolle) du 25^e bataillon de chasseurs alpins appartenant à la 127^e division s'empara du fort de la Malmaison. À 17 heures, le 25^e B.C.P. bordait le canal de l'Ailette. Le 13 octobre, il entrait en tête des troupes françaises dans Laon évacué par les Allemands. Malgré les leçons dégagées par la 2^e armée à Verdun en 1916 sur la réutilisation des forts pour la défense des lignes de tranches, la 6^e armée française n'avait pas organisé les forts de Condé et de la Malmaison en réduits défensifs en mai 1918. Le 28 mai, les deux bataillons de chasseurs évacuèrent le fort de Condé pour s'installer dans les tranchées autour, reproduisant l'erreur commise au fort de Douaumont en février 1916. À Reims, le fort de la Pompelle correctement

organisé permit aux fantassins coloniaux de résister à quatre assauts lors des combats entre mars et juillet 1918.

À la fin de ces combats, le fort de la Malmaison et les trois forts de La Fère étaient presque entièrement détruits. Les forts de Condé-sur-Aisne et Montbérault avaient perdu la moitié de leur caserne. Seuls Bruyères et Laniscourt, situés très en arrière du front, étaient encore en bon état. Les corps de place de Laon et La Fère et le fort de Condé avaient été déclassés par la loi du 17 juillet 1912. Les places de Laon, La Fère, Reims et le fort de Condé-sur-Aisne furent déclassés en 1926. Les décrets d'application furent pris le 21 août 1927 pour Condé et le 16 février 1932 pour la batterie de Bruyères, les batteries de Laniscourt et le fort de Montbérault. Aujourd'hui, seul le réduit de Laniscourt est en terrain militaire. Pour combien de temps encore ?

La chute prématuée des places de Laon, Soissons et La Fère avait eu des conséquences importantes sur la conduite des opérations en 1814 et 1870. Ces conséquences étaient apparues trop nettement pour que la réorganisation du système défensif de la France entamée en 1872 négligeât ces trois places de deuxième ligne, avant-postes de la capitale. Précédée d'une longue période d'études et de discussions, la réalisation de la deuxième ligne sur la falaise de Champagne s'effectua, non sans difficultés, dans un délai assez court de 1877 à 1889. Dès 1890, les travaux furent stoppés. La deuxième ligne, victime d'une réaffectation des crédits et d'un changement des idées stratégiques, sombra dans l'abandon. Les combats de 1914-1918 se chargèrent de rappeler à ses détracteurs l'importance trop vite oubliée de cette position, ultime rempart avant Paris. Peut-être peut-on voir dans les aléas de la deuxième ligne la matérialisation de la difficulté de l'état-major français à concevoir avant 1914 un plan conciliant une stratégie globalement offensive et la neutralisation temporaire d'une partie du front par la fortification.

Martin BARROS

Sources :

Service historique de l'armée de terre

7 N 1803 à 1921 ; 9 N 26 à 29 et 57 à 59

Fonds de l'artillerie - 3 à 1 ; 1 à 4 et 4 c7 ; 1 et 1 bis

Archives du génie - Article 4 - Section 1 et 4 ; Article 8 - Sections 2* ; Article 15 - Section 2 - §2

Archives du génie - Section technique du génie (en cours de reclassement)

Archives du génie - Service des cuirassements - cartons 36 et 71

Archives du génie - Cours de l'E.A.A.G. de Fontainebleau

Archives départementales de l'Aisne : sous-série 3 J

Bibliographie :

Jean et Martin Barros, « Le fort de Condé-sur-Aisne », *Annales historiques compiègneises*, n° 40, décembre 1987.

Georges Dumas, « Les forts Séré de Rivières dans l'Aisne, 1874-1914 », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XXI, 1975.

Bertrand Vanderstraete, « La défense du Nord, couloir d'invasions (1871-1940) », *Revue du Nord*, n° 277, avril 1988.

Nom	Type	Dates de construction	Capacité totale de la caserne estimée en 1880	Magasins à poudre (nombre et capacité en tonnes)	Armement de défense des fossés	Armement de rempart et casemates en 1885 1890	Armement de rempart et casemates en 1912 1914	Superficie en hectares	Coût des terrains et de la construction (estimation de 1880)
Liez	Fort à massif central	1879-1881	343	1x65 t	4	16	6 ha	1 000 000 F	
Vendeuil	Fort à massif central	1878-1881	565	2x50 t	10	19	13,5 ha	1 500 000 F	
Mayot	Fort à massif central	1877-1881	765	1x72 t 1x40,5 t	8	28	26	15 ha	1 520 000 F
Renansart	Batterie	1879-1881	-	-	-	4	3 ha	80 000 F	
Laniscourt	Réduit et 3 batteries	1879-1882	277	1x47 t	4	15	6 ha	562 000 F	
Laon	Citadelle et batteries	1876-1881	416	3x100 t	11	85	22		862 815 F
Bruyères	Batteries (m. c.)	1878-1881	136	1x14 t	fusils	8	3 ha	290 000 F	
Montbérault	Fort à massif central	1878-1882	370	1x85,5 t	8	11	7,5 ha	1 000 000 F	
La Malmaison	Fort à massif central	1878	804	2x60 t	8	28	-	9 ha	1 838 000 F
Condé-sur-Aisne	Fort à massif central	1877-1881	658	1x78 t 1x48 t	10	26	-	9 ha	1 850 000 F
Condé -sur-Aisne	Batterie (c.)	1877-1881	-	1x8 t	fusils	8	-	2,3 ha	112 000 F